



# Le Journal



n°444 Jan. & Fév. 2020

## Fin d'une histoire !

Bonne année 2020

### SOMMAIRE

- P.2 ..... Infos municipales
- P.8 ..... Infos jeunesse
- P.9 ..... Infos associatives
- P.13 ..... Infos paroisse
- P.14 ..... Infos plus
- P.16 ..... Infos pratiques





## Edito



### Et si nous passions au 30km/h ?

Depuis plusieurs mois les élus du conseil municipal, en lien avec l'association Défense de la Qualité de Vie à Epron et sous la responsabilité de Xavier Dosseur, réfléchissent aux questions récurrentes et subies de la circulation dans Epron.

Une solution proposée passe par la mise en place, sur l'ensemble de la commune, d'une "zone 30" (à l'exception de la RD7 qui est de la responsabilité du Conseil Départemental). Nous sommes donc en train de finaliser cette mise en place en termes d'aménagement et de réglementation. Je rappelle que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les voiries sont de la responsabilité de l'intercommunalité, c'est-à-dire, Caen la mer.

**Ce mille-feuille administratif n'est pas pour simplifier les choses, dans un paysage qui est lui aussi bien complexe.**

Il est essentiel que les Epronnois, eux aussi, soient partenaires de cette démarche. Cela suppose de privilégier des déplacements en "mode doux" (vélos, transports en commun...) ce qui est, là encore, un changement de paradigme et une adhésion à ce projet.

S'engager dans la mise en place d'une commune «Zone 30» est un choix audacieux que nous souhaitons porter avec vous. Cela s'inscrit aussi dans le cadre d'une continuité puisque, partiellement, des espaces sont déjà dans cette configuration (l'école, la mairie...). Il s'agit donc de généraliser ce dispositif.

De la même manière, la ville de Caen instaure ce principe et il y a donc une continuité et une cohérence territoriale au sein de la communauté urbaine.

J'attire votre attention sur deux points importants de la «Zone 30» : la mise en place des priorités à droite et le stationnement des véhicules sur la chaussée afin de rendre les trottoirs aux piétons.

Vous l'aurez compris, la généralisation de la "zone 30" pose deux principes : celui de la pédagogie et celui du civisme. Pour l'un comme pour l'autre, nous souhaitons vous associer et comptons sur votre soutien.

**Je profite de cet éditto pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année auprès de celles et ceux qui vous sont chers.**

Votre Maire  
Franck GUEGUENIAT



## AGENDA

### Janvier

Assemblée Générale  
Comité des Fêtes **JEU 16**

Assemblée Générale  
CAJE **VEN 17**

Assemblée Générale  
Amicale des Anciens  
Combattants **SAM 18**

La nuit de la lecture  
Médiathèque

Vœux du maire  
Mairie **JEU 23**

Galette des associations  
Mairie **MAR 28**

### Février

Heure du conte  
Médiathèque **SAM 01**

Chandeleur  
Pairie

Assemblée Générale  
Association Défense Qualité  
de Vie à Epron **VEN 07**

Repas  
CAJE **DIM 23**

### Mars

Plantation arbre  
des enfants nés en 2019  
Mairie **DIM 08**

Elections municipales  
Mairie **DIM 15**

Elections municipales  
Mairie **DIM 22**

Soirée dansante  
Comité des Fêtes **SAM 28**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

• Marceau Menahem **le 08/10/2019**

### Mariages

- Vanessa Philippot et Guillaume Grandazzi **le 08/06/2019**
- Eléonore Mabire et Hugo Marcelli **le 13/07/2019**
- Laure Cavellier et Jean-Damien Foata **le 23/11/2019**
- Christelle Thevenot et Avenir Onuzi **le 30/11/2019**

### Décès

- Marie Litoux veuve Deurieu **le 25/07/2019**
- Thérèse Masson veuve Quélet **le 01/08/2019**
- Simone Gosselin veuve Despois **le 29/10/2019**

## Conseil municipal

### Décisions de la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 2019

#### 1) Crèche : revalorisation du loyer et signature de la convention.

Sur les conseils de la CAF, le loyer de la crèche, perçu par la mairie, a été revu à la hausse pour le mettre au niveau du marché. Une seconde étape consistera à augmenter la subvention pour ne pas pénaliser l'association Molécule.

Cette mise à niveau permettra à la crèche de bénéficier d'une prestation supérieure, versée par la C.A.F.

#### 2) Demande de subvention au titre de la DETR 2020 pour la phase 2 de l'extension de l'école

Le conseil municipal présente auprès de l'Etat une demande de subvention au titre de la DETR 2020 pour la phase 2 de l'extension du groupe scolaire.

#### 3) Convention avec la Bibliothèque du Calvados

La Bibliothèque du Calvados a actualisé les conventions qui la lient aux communes.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de niveau 2 qui impliquera de souscrire vingt abonnements à des revues au lieu de 10 actuellement, ceci afin de répondre à une demande des lecteurs.

#### 4) Rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine Caen la mer

Le conseil municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune de Troarn à la communauté urbaine Caen la mer.

#### 5) Annulation de la procédure de modification des limites communales

Le conseil municipal, en accord avec la commune de Biéville-Beuville, demande l'annulation de la démarche visant un échange de parcelle entre les deux communes.

#### 6) Tarification pour la vente des produits au marché de Noël

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de vente des objets ainsi :

##### Tarifs de vente des objets :

Assiette décorée "gourmandette".....	2,00 €
Mon beau calendrier.....	8,00 €
"Les gourmands disent aux fourneaux"	
(recettes à faire à la maison)	
4 recettes au choix.....	3,50 €
Choco-renne.....	1,50 €
Les petits pots à chocolats	
marque-place (lot de 2).....	1,00 €
Les confitures maison.....	1,50 €
«Bonbonhomme» 100g.....	1,50 €
Divers.....	1,00 €

Il est précisé qu'une régie est créée dénommée "Marché de Noël".

#### 7) Avis sur le nouveau réseau de proximité des finances publiques

La réforme de la DGFIP laisse entrevoir une réorganisation des implantations des centres des finances et trésoreries ainsi qu'un réaménagement du traitement des opérations comptables.

Monsieur le maire propose d'adopter cette motion :

➤ Le conseil municipal s'oppose à ce projet de réforme et toute réflexion pouvant aboutir à la fermeture des trésoreries de proximité.

➤ Le conseil municipal dit que la suppression des paiements en espèces et le recours à des prestataires extérieurs pour les opérations d'encaissement ne font que renforcer le phénomène d'éparpillement des interlocuteurs et des démarches. Le conseil municipal ne s'explique pas l'abandon de ces missions de service public

➤ Enfin, les trésoreries et leur comptable public ont vocation à jouer un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales, lesquelles, à l'heure des nombreuses réformes, souvent trop rapidement menées, ont plus que jamais besoin de leur recours.

#### 8) Décision modificative n°2 au budget primitif

L'acquisition et la vente du foyer Père Robert nécessitent une décision modificative au niveau de la comptabilité (simple jeu d'écriture comptable) qui a été adoptée par le conseil municipal.

#### 9) Questions diverses

##### ➤ Epopéa

Monsieur Leménorel fait un point sur Epopéa et présente la requalification de la Rd7 et du plateau Nord.

##### ➤ Bilan des actions 2019 sur le rucher pédagogique communal

Monsieur Vallée annonce un bilan très positif pour cette première année, le rucher a été très bien accueilli par la population et est devenu un lieu de rencontre et d'échange convivial.

Le compte rendu est affiché en Mairie et consultable sur le site internet de la commune.



## Elections municipales



### » Inscriptions

**Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales pour voter en 2020**

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

### Prenez note

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

### » Vote par procuration

Voter par procuration signifie confier son vote, pour le jour de l'élection, à un autre électeur.

### Qui demande la procuration ?

#### Le mandant

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandée.

#### Qui vote ?

### Le mandataire

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter, avec son titre d'identité, au bureau de vote du mandant.

### Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

### Où s'adresser pour la demande ?

Au commissariat de police, au tribunal d'instance ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

### Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment !

### Quels documents permettent la procuration ?

» Un titre d'identité

» Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et récépissé délivré au mandant.

**Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.**

### Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

» Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration) ;

» Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

### Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

### Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ou pour cause d'infirmité peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.



## Planning des interventions de la balayeuse mécanique pour 2020 sur Epron

» Mardi 21 janvier

» Mardi 18 février

» Lundi 16 mars

» Mardi 14 avril

» Lundi 25 mai

» Mardi 16 juin

» Lundi 20 juillet

» Mardi 18 août

» Mardi 15 septembre

» Mercredi 14 octobre

» Mercredi 18 novembre

» Lundi 14 décembre





## Du Foyer Père Robert au Cœur de Bourg !

**Le «Foyer Père Robert», établissement qui porte le nom de son fondateur l'abbé Maurice Robert, curé de la paroisse d'Epron en 1914, a une histoire composée de plusieurs étapes.**

Créée en septembre 1928, l'association A.I.F.S.T.\* avait pour objectif principal de recueillir des enfants malheureux. «*Ceux dont on ne veut nulle part ailleurs*», selon l'expression du Père Robert. Cet orphelinat croît tellement rapidement que, très vite, des bâtiments quelque peu rudimentaires sont construits sur des terrains acquis dans la commune d'Epron. Cette œuvre ne cessera de grandir et d'accueillir de plus en plus d'enfants, jusqu'au début de la dernière guerre. En 1939 le Père Robert sera déporté en Allemagne pendant quatre années. Quelque temps plus tard, l'orphelinat sera détruit, en même temps que de très nombreuses constructions de la commune d'Epron.



Le Père Robert, revenu à Epron en 1945, reprend son œuvre pour la poursuivre malgré l'installation provisoire de l'orphelinat au château de Revières, mis à disposition par la préfecture du Calvados. L'association A.I.F.S.T. et le père Robert travaillent sur la reconstruction de l'orphelinat dans la commune d'Epron. Il ne connaîtra pas ce nouveau bâtiment qui portera officiellement, plus tard, le nom « Foyer Père Robert » que nous connaissons encore aujourd'hui, puisqu'il décède en avril 1948.

Cependant, l'œuvre se poursuit et la reconstruction des bâtiments, ceux que nous avons tous connus, débute en 1951 dans le cadre de l'opération «Epron Village de la Radio». La construction de l'établissement se termine en 1954, ce qui permet la reprise complète de l'activité de l'orphelinat et d'aide aux enfants défavorisés. Cela se poursuivra, en l'état, jusqu'en 1970. A cette époque, le Conseil Général du Calvados transforme cette institution en foyer pour adolescents en difficulté, afin de répondre à un besoin grandissant dans le département. C'est alors que l'établissement porte officiellement le nom de «Foyer Père Robert», du nom de son fondateur.

Géré par l'A.I.F.S.T. et les Salésiens de Don Bosco, cet établissement assure jusqu'en 2013 l'hébergement et une certaine assistance éducative à des

jeunes dépendant de l'Aide Sociale à l'Enfance, puis un peu plus tard, une assistance plus surveillée à de jeunes délinquants. Au fil du temps, les effectifs diminuent et ces bâtiments, relativement importants, deviennent une charge trop lourde à gérer pour l'association qui décide alors de s'en séparer.

Afin d'éviter tout risque de mise en œuvre d'un projet non maîtrisable, sur ce domaine privé, la municipalité décide de s'en porter acquéreur. Pendant les quatre années de gestation d'un projet immobilier adapté aux aspirations de la municipalité et des habitants de la commune, le « Foyer Père Robert » sera en partie utilisé comme remplaçant de la maison des associations qui vient de disparaître pour permettre la construction du restaurant scolaire. L'école utilisera également plusieurs salles pour la cuisine, la restauration des élèves et autres activités périscolaires.

**Et maintenant, en novembre 2019, nouveau grand changement : 65 ans après sa construction, ce bâtiment, devenu vétuste, disparaît pour permettre la réalisation d'un bel ensemble appelé «Cœur de Bourg» qui sera conçu de façon à mettre en valeur la belle perspective constituée par la médiathèque et l'église.**

\*A.I.F.S.T. : Association Institution Familiale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.







## De nouveaux commerces à Epron

### Ma cave à whisky

**Julien Lemaître propose plus de 500 références de spiritueux.** Whisky, rhum, gin et vodka chinois au cours de ses différents voyages en Europe et dans le monde, au travers de salons et dégustations privées. Curieux, avide de découverte, fin gourmet, deux choses le guident : la passion pour les produits et l'envie de les faire découvrir dans sa boutique et son salon de dégustation.

Dans un espace chaleureux, Julien Lemaître vous propose de voyager autour du monde au travers de ses treize thèmes de dégustation de whisky, rhum, gin, etc. et de plus de soixante spiritueux. Il vous invite à profiter d'un moment privilégié, seul ou entre amis, autour de spiritueux d'exception.



### La boulangerie Marini

**Malgré les dimensions de son bâtiment, il s'agit bien d'une entreprise artisanale dont le principe fondateur est de produire "maison" à partir de matières premières sélectionnées.**

C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc WEGHSTEEN, auparavant pharmacien, qui se désolait de voir diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises.

Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère, née MARINI.

Les 2 boulangers, 2 pâtisseries, le cuisinier et le pizzaiolo n'ont pas d'autre ambition que d'apporter du plaisir dans la dégustation de leurs produits : pains qui ont du goût et qui se conservent, viennoiseries croustillantes fabriquées à partir du bon beurre local d'Isigny, pâtisseries généreuses et gourmandes, plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

2 rue Hubertine Auclert à Epron - Tél : 02 31 07 46 38  
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.



### Le Torréfacteur

**Ce commerce est un atelier de torréfaction artisanale de café. 245m<sup>2</sup> dédiés aux épicuriens avec la découverte de produits premium dans un cadre atypique et chaleureux.** Le salon de thé, l'espace de thés bio et de chocolats grands crus, et l'épicerie fine attendent les gourmets.

Petit-déjeuners "maison", goûters de qualité et déjeuners à partir du mois de janvier sont proposés aux amateurs des bons produits.

Ces nouveaux commerces viennent compléter l'offre qu'assurent fidèlement MM Dagoneau et Mehdipour depuis de nombreuses années déjà et qui continuent de vous servir avec leurs produits de qualité.



## Commémoration de l'Armistice

La cérémonie du 11 novembre rend hommage aux hommes et aux femmes qui se sont battus lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale pour notre liberté. Elle était présidée par Jean Daireaux, maire adjoint. Franck Guéguéniat, maire d'Epron était présent en tant que lieutenant de vaisseau et chef de la Préparation Militaire Marine d'Epron. Cette commémoration s'est tenue au monument aux morts en compagnie du colonel Noulens, délégué militaire départemental du Calvados, de Didier Willeme, président de l'Amicale des Anciens Combattants d'Epron, d'Antoine Casini, conseiller départemental, des élus du conseil municipal d'Epron, des familles et stagiaires de la PMM. Ce moment fut l'occasion de se recueillir et de se souvenir.



## Le marché de Noël



**Ce dimanche une trentaine d'exposants sont arrivés dès 8h00 du matin pour préparer leur stand de Noël.**

Il faisait bon parcourir les allées de ce marché avec pour fond sonore de la musique de Noël. Chacun pouvait, au gré de ses envies, trouver une idée pour faire plaisir à l'un de ses proches.

Tout au long du marché, la section judo de l'A.S.E. s'est occupée du coin restauration. Son vin chaud a été très apprécié.

**En fin de journée, le Père Noël est venu en personne offrir quelques chocolats et récupérer les lettres des enfants tandis qu'un déluge s'abattait sur Epron.**



## Le marché au foie gras

L'association des Fermiers des Becs a pris place, pour la deuxième année consécutive, sur l'esplanade des Libérateurs aux côtés du marché de Noël pour proposer ses produits à base de canard et d'oie.

Dès 9h30, les visiteurs sont venus nombreux afin d'acheter les spécialités qui composeront leurs repas de fêtes.





# INFOS MUNICIPALES



## Les Rochambelles

La commune d'Epron réitère la création d'une équipe sous l'effigie d'Epron pour l'édition 2020 de la course des Rochambelles.

Vous avez envie de participer à cette course. Pourquoi ne pas le faire sous les couleurs épronaises. Plus besoin de faire la queue pour récupérer son dossard et son tee-shirt, la commune d'Epron s'en

occupe. Courir dans l'équipe d'Epron c'est profiter d'un moment convivial, sportif et solidaire.

Il vous suffit pour cela de contacter Virginie à la mairie au 02 31 44 51 42, ou par mail [pole-animation@epron.fr](mailto:pole-animation@epron.fr), elle vous indiquera la procédure à suivre lors de votre inscription sur internet.



# INFOS JEUNESSE

## C.M.E.

Conseil Municipal des Enfants

### La nouvelle équipe, ses bonnes résolutions et ses meilleurs vœux pour l'année 2020

Le 14 novembre dernier, les enfants ont élu leurs représentants. C'est désormais une nouvelle équipe composée de 15 enfants et un membre d'honneur qui siègent au conseil municipal des enfants. Lison Daireaux-Chikhaouy, notre jeune maire, est assistée de Antoine Césini et Paul Grancamp-Roussel aux postes d'adjoints. Lilou Cantel, Suzon Charroux, Eléonore Fafin, Albane Jezequel, Yaël Le Bon, Claire Poincheval, Maïa Vannier, Abigail Mal (membre d'honneur) ainsi que Quentin Mariey, Rafaël Pitel, Jules Repessé, Aurélien Trouille-Arnoult et Paul Vallée-Dufour sont tous conseillers.

La fine équipe est animée par beaucoup de motivations et de belles intentions qui devraient se transformer en projets et venir ponctuer l'année 2020. Une première exposition est déjà proposée à la médiathèque. Elle s'intéresse aux 30 ans de la convention des droits de l'enfant. Elle est visible jusqu'au 15 janvier, une exposition sur le droit à l'éducation prendra le relais.





### Nos Vœux

Le Président Jean-Louis Letellier et les membres du conseil d'administration vous souhaitent une excellente année 2020.

### Assemblée Générale

**Vendredi 17 janvier 2020 à 14h00**

Tous les adhérents sont invités à l'assemblée générale ainsi que les Epronnois qui souhaitent intégrer notre club.

Le règlement des cotisations 2020, d'un montant de 15€ , se fera à partir de 14h00. Le calendrier des activités 2020 sera distribué à cette occasion.

L'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, questions diverses et renouvellement du 1/3 sortant du conseil d'administration. (Il sera donc fait appel à candidatures)

Passées les obligations administratives, nous retrouverons un peu de festivités en dégustant les traditionnelles galettes des rois.

### Les rendez-vous du dernier trimestre 2019

#### Visite de l'entreprise Legallais



Une trentaine d'adhérents a eu le plaisir de faire la connaissance de Philippe Nantermoz, Epronnois et

directeur de l'entreprise Legallais. Celui-ci nous a présenté sa «quincaillerie» que beaucoup d'entre nous connaissaient lorsqu'elle était sur les bords de l'Orne. En quelques décennies, elle est devenue une grande et belle entreprise de plus de 2000 salariés.

Nous espérons pouvoir visiter le site logistique de Saint-André-sur-Orne dans quelques mois.

**On ne s'est pas quitté sans avoir partagé un déjeuner fort sympathique.**



#### Rétrospective voyage au Monténégro

Afin de faire partager au plus grand nombre ce beau périple monténégrin, un reportage a été réalisé et diffusé pendant le repas aux 50 adhérents présents.



#### Magie de Noël (Château de Vaux-le-Vicomte et Paradis Latin)

Quel week-end magique et féérique !

Un magnifique château paré pour les fêtes, une croisière sur la Seine, un déjeuner spectacle grandiose au Paradis Latin.



Cerise sur le gâteau, la meneuse de revue était Iris Mittenære, Miss France et Miss Univers 2016 !

Nous reprogrammons ce week-end pour 2020. Renseignez-vous dès maintenant, il reste quelques places. Tel. 06 10 86 63 24.





## Vivre à Epron

### Défense de la Qualité de Vie à Epron

#### Invitation à l'assemblée générale de l'association pour la défense de la qualité de la vie à Epron.

Salle des fêtes de la mairie le vendredi 7 février 2020 à 19h00

Vous êtes préoccupés par l'accroissement constant de la circulation dans notre commune, de sa dangerosité, du non respect du code de la route, des incivilités.

Vous ne voulez pas qu'Epron devienne une voie de délestage notamment des quatre voies venant du Nord (RD7 Douvres/Caen).

**Rejoignez notre association.  
Participez à notre assemblée générale.  
Vous y exprimerez vos avis, vos propositions.**

Rencontre et échanges avec des membres de la municipalité.

Règlement sur place de l'adhésion dont le montant est fixé à 5€.

**Un pot de l'amitié clôturera cette réunion.**

#### Liste des délégués de quartiers de l'association pour la défense de la qualité de la vie à Epron

##### Quartier de la rue de Couwrechef

Marie José Bourbier > 8 allée Denis Papin

##### Quartier des Marronniers

Philippe Duval > 2 rue des Marronniers

##### Quartier des Glycines

Raymond Tallec > 6 rue des Glycines

##### Quartier ex foyer Père Robert et de l'Eglise

Brigitte Vérolles > 2 impasse des Pavillons

##### Quartier de Lébisey

Yves Voisine > 13 rue de Lébisey

**Des quartiers n'ont pas de représentant, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour vous investir afin qu'ensemble on puisse défendre la qualité de la vie dans notre commune.**

Contact : Jacques Hameau, président  
11 rue des Glycines  
Tel. 02 31 44 50 20 ou 07 87 06 46 11  
[j.hameau@orange.fr](mailto:j.hameau@orange.fr)



## Amicale des Anciens Combattants



**L'assemblée générale de l'amicale se déroulera le samedi 18 Janvier 2020 à 14h30 à la salle des fêtes d'Epron.**

Nous ferons un point complet sur l'année passée, mais également sur les projections de l'année à venir !

Nous vous attendons nombreux afin de partager un agréable moment.

Nous finirons autour d'une bonne galette des rois.

L'ensemble du bureau vous souhaite une très bonne année 2020 à tous et surtout une bonne santé !







## Comité des Fêtes

**Cet article pourrait s'intituler modestement "Mise en place et déroulement de la Foire aux Jouets et à la Puériculture" !**

C'est un beau et long chantier du Comité des Fêtes qui démarre, au plan de l'organisation, plusieurs semaines avant la date de cette activité qui s'adresse plus particulièrement aux parents Epronnois.

L'acte 1 porte sur la réservation du dojo et du matériel à mettre à disposition des exposants.

L'acte 2 concerne la communication sur différents supports, numérique et papier, afin d'assurer la signalisation de l'évènement à Epron et en extérieur pour attirer un maximum d'acheteurs.

L'acte 3 intervient quarante-huit heures avant l'évène-

## Foire aux jouets & à la puériculture



ment, les tapis du dojo sont enlevés et le matériel support pour la vente des jouets et de la puériculture est mis en place sur plus de 70 mètres linéaires !

L'acte 4 concerne la remise en état initial du dojo dès le soir même et le lendemain à la remise du matériel dans les différents locaux de la commune.

**Cerise sur le gâteau, un coin buvette et crêpes se tenait, à la disposition des exposants et des visiteurs.**

**Le Comité des Fêtes, aidé par les services techniques et administratifs de la Mairie, a permis l'installation de 36 familles exposantes dans de bonnes conditions et à la grande satisfaction de tous.**

**À l'année prochaine si vous le voulez bien !**



## Soirée Beaujolais Nouveau

**Comme tous les ans, le comité des fêtes a réuni autour d'un buffet les Epronnois pour la dégustation du Beaujolais nouveau, cuvée 2019.**

La soirée s'est déroulée dans la joie et la convivialité, agrémentée d'un concours où les participants devaient deviner la longueur d'une guirlande de bouchons réalisée par Bernadette et Martine.

**Bravo Carmen, l'heureuse gagnante du concours !**

**Rendez-vous est déjà pris pour 2020.**





## Arbre de Noël

Le Noël des enfants



**Samedi 7 décembre, le dojo était décoré aux couleurs de Noël pour accueillir les enfants d'Épron venus nombreux assister au spectacle "Ficelle et Bobine".** Deux clowns entrent en scène, l'un fait de faux tours de magie mais les enfants ne sont pas dupes, en revanche le deuxième en fait des vrais ! Le moment qui a provoqué la plus grande hilarité : le clown naif a perdu son pantalon et a

laissé voir un superbe caleçon décoré de cœurs ! Des enfants sont montés sur scène pour participer aux tours ou recevoir des ballons sculptés. A la fin du spectacle, sous les yeux émerveillés (ou parfois terrorisés) des plus jeunes, le Père Noël a fait son entrée et distribué des cadeaux à tous les enfants.

Un moment très divertissant. Vivement l'année prochaine !



**Le Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2020 !**

**PRENEZ NOTE !**

Le Comité des Fêtes vous invite à la soirée dansante du samedi 28 mars 2020 !

À vos agendas et tablettes pour ne pas oublier ce moment convivial et festif.

### Assemblée Générale

Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous convier à son assemblée générale le jeudi 16 janvier 2020 à 19h dans la salle des fêtes.

#### Ordre du jour :

- Bilan financier
- Bilan d'activités
- Bilan art floral
- Bilan peinture sur soie
- Renouvellement du bureau
- Manifestations 2020
- Questions diverses

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole, nous vous attendons très nombreux !







## Bravo les champions !

ASE Judo 

### » Marina

Quatre sur quatre pour Marina Le Mezec. Dans la catégorie des moins de 44kg, elle a remporté le tournoi national juniors de Cormelles-le-Royal, le tournoi Européen cadettes de Clermont-Ferrand, le tournoi international de Harnes et le tournoi national cadettes de Forges-les-Eaux. **Un début de saison parfait pour la jeune Epronaise qui confirme qu'on pourra compter sur elle cette année encore.**

### » Les Cadets

L'équipe cadets garçons : Abel, Adam, Charles, Mic-

kael, Nicolas B, Nicolas L. est championne de Normandie. Une première dans l'histoire du club ! Cette performance leur a permis de participer au championnat de France. **La confrontation au niveau national a été difficile mais les garçons n'ont pas démerité. Cela restera une expérience intéressante.**

### » 14<sup>ème</sup> ceinture noire

Nicolas Bories, junior 1<sup>ère</sup> année, catégorie moins de 60kg, a obtenu sa ceinture noire. **C'est la 14<sup>ème</sup> pour le club.**



*Félicitations !*

# INFOS PAROISSE



### Vœux de votre curé :

La communauté paroissiale de Saint-Thomas de l'université souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année aux habitants de la commune d'Epron. Paix, Joie, Amour et Espérance dans les cœurs. Bonne et heureuse année nouvelle.

*P. J-C M'Bra. Curé*

### Messes à Saint-Ursin (Epron)

Tous les mardis à 18h : messe de semaine

### ATTENTION : nouvel horaire !

Le samedi des semaines impaires à 18h30 : messe dominicale

## Chandeleur

*Venez fêter la Chandeleur à st Ursin !*

*Samedi 1<sup>er</sup> février  
Salle des fêtes d'Epron  
19h30*



*Apportez les crêpes,  
on prépare la soupe !*

*Avant... messe à 18h30 à l'église st Ursin d'Epron  
bayeuxlisieux.catholique.fr*





## Soleil 14

Un service public gratuit  
proposé par les intercommunalités  
du Calvados et le SDEC ENERGIE.

Les seize intercommunalités du Calvados et le SDEC ENERGIE sont engagés dans une démarche ambitieuse de transition énergétique. Afin de réussir cette transition, elles ont décidé d'unir leurs forces pour développer l'énergie solaire.

### SOLEIL 14 permet aux particuliers de :

- découvrir le potentiel solaire de votre toiture
- simuler le coût du projet et son financement
- bénéficier d'un accompagnement de A à Z de votre projet solaire thermique ou photovoltaïque.

Pour répondre à ces possibilités, vous trouverez les réponses, gracieusement et sans engagement sur le site internet SOLEIL14.fr.



**Ce dispositif Soleil 14 encourage particuliers, entreprises et collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques.**

Il a été fait appel à l'entreprise In Sun We Trust pour créer un site internet dernière génération permettant de vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet.

Vous pouvez voir en un instant si le solaire est fait pour vous. Créez ensuite votre projet, optimisez le montage financier et bénéficiez des meilleurs installateurs de la région.

## Notre littoral

pour demain



### Stratégie locale de gestion durable de la bande côtière

Erosion, submersion, inondations... le littoral du Calvados se modifie du fait du réchauffement climatique, mettant potentiellement en danger les habitants et les activités le long de la côte, mais également dans les terres le long de la Seulles, de l'Orne et de la Dives.

La Communauté Urbaine Caen la mer et les Communautés de Communes Cœur de Nacre et Normandie Cabourg Pays d'Auge collaborent à « Notre littoral pour demain », une réflexion sur la stratégie à adopter dans les prochaines années pour adapter notre territoire à ces risques.

**Tout le monde est concerné !** Nous avons besoin de votre avis pour nous aider à co-construire ce dispositif et adapter notre territoire ! Merci de répondre à notre questionnaire, cela ne prend que 10 minutes !

Questionnaire sur le lien suivant : <http://tiny.cc/NLPM> ou <https://www.caenlamer.fr/notre-littoral-pour-demain>

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



### 8 RÉFLEXES À ADOPTER

- 1 **Vous voulez faire des économies d'énergie ?**  
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE.
- 2 **Les services publics ne démarchent jamais !**  
Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- 3 **Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même.** Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- 4 **Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- 5 **Méfiez-vous des offres trop alléchantes !**  
Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- 6 **Si vous avez contracté un crédit,** ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- 7 **Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- 8 **Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?** Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)



# PARTENAIRES

Aujourd'hui, une fleur ...



**ERICK BOYER**  
DÉCORATEUR FLORAL

02 31 94 01 01

28, Rue de la Délivrande - 14 000 CAEN

Retrouvez-nous sur  facebook.

**HÂLTE AUX GUÊPES 14**

Destruction nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97  
halteauxguepes14@gmail.com

7j/7

**EPRON**

Pompes Funèbres  
Marbrerie

**LEMERRE**

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage

Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76

**Jardiland**

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Ouvert 7j/7

Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
Samedi : 9h30-19h sans interruption  
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-18h30

jardiland.com

**Jardiland CAEN - Route de Caen - 14610 ÉPRON - Tél. 02.31.53.12.10**

Siret 444 750 368 00185 - Jardiland Enseignes SAS Jard Caen - Route de Caen 14610 Epron - Siren 444 750 368 - Fr 14 444 750 368 - RCS Créteil 444 750 368

Coiffure Féminin / Masculin

**O' Jo - Ly**

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h  
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h

**Imprimerie Le BRUN**

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons  
B.P. 6023 - 14061 CAEN cedex 4

Tél. 02 31 29 34 00 - Fax 02 31 29 34 01

contact@imprimerielebrun.fr - [www.imprimerielebrun.fr](http://www.imprimerielebrun.fr)

Primum auto **GARAGE de la BIJUDE**

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques  
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



Parc d'Activités de la Bijuade - Bd de Suffolk - 14112 BÉVILLE-BÉUVILLE

☎ : 02 31 43 98 37 - 📠 : 02 31 47 94 34

Ouvert du mardi au vendredi 9h-13h et 16h-19h30  
Le samedi 9h-13h et 15h-19h30  
Le dimanche 9h-13h

**POISSONNERIE**



**MAISON GESLAIN**

Rond-point de la bijude 14112 Bieville-Beuville  
02 31 50 54 79 ou 06 45 50 25 56  
[www.maisongeslain.com](http://www.maisongeslain.com)

**CHRISTIAN LEPLEY**

plomberie chauffage assainissement  
terrassment démolition

11 chemin du mesnil  
14920 Mathieu



christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80



## Votre Mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron  
Tél. : 02 31 44 51 42  
Fax : 02 31 94 55 90  
Courriel : [contact-mairie@epron.fr](mailto:contact-mairie@epron.fr)  
[www.mairie-epron.fr](http://www.mairie-epron.fr)

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au **06 85 58 04 65**

**Fermeture de la mairie :**  
samedi 4 janvier  
et samedi 22 février

## Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron  
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

*Matin : 9h00 à 12h00 du mercredi au samedi*

*Après-midi : 14h30 à 19h00 mardi, mercredi et vendredi*

## Relais assistants maternels «Arc-en-ciel»

Espace Ardena  
Place Le Clos Maulier  
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe  
Tél. : 02 31 97 43 29  
[ram.st.germain@wanadoo.fr](mailto:ram.st.germain@wanadoo.fr)  
Accueil sur rendez-vous

## Infos Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :  
du lundi au samedi de 9h45 à 12h15  
*Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30*  
Tél. : 02 31 44 53 42

## Encombrants

**lundi 10 février 2020**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Ramassage sur appel au **02 31 304 304** pour les personnes de 75 ans et plus ou à mobilité réduite.

## Infos collecte

Semaine normale :

- ◆ Bacs verts **le lundi**
- ◆ Sacs jaunes **le jeudi**
- ◆ Bacs gris **le vendredi**

Merci de les sortir la veille du ramassage.

*Semaine avec jours fériés :*

*Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.*

## D.E.E. déchets électriques & électroniques

**Déchetterie la plus proche :**

Bretteville-sur-Odon  
Tél. 02 31 74 68 30  
ZAC de la Grande Plaine  
Rue des Hauts de Beaulieu

*Ouverte du lundi au vendredi  
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00  
Samedi : 9h00 - 18h00  
Dimanche : 9h00 - 12h00*



# SANTÉ

### Médecins généralistes

Stéphane Batard  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 47 50 13

Marie-Laure De Bruyn  
Rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 47 54 89  
[www.ubiclic.com](http://www.ubiclic.com)

### Médecin nutritionniste

Estelle Tommeray  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
tel 02 31 91 65 41

### Infirmiers

Thierry Dochler  
et Rodolphe Le Rouvillois  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 44 22 60

### Pharmacien

Pharmacie Voisine  
18 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 43 60 82

### Dentiste

Fabrice Auvray  
Résidence « Les Blés d'Or »  
13 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 02 31 53 96 67

### Kinésithérapeutes

- ◆ Céline Maheut
- ◆ Sonia Moussay
- ◆ Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 94 07 02

### Kinésithérapeute Ostéopathe

Arnaud Bonnet  
Bâtiment « Lumière »  
2 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 06 77 13 80 49

### Pédicure Podologue

Marie-Lucie Landais  
Résidence « La Chevalerie »  
Allée Gay Lussac  
Tél. : 02 31 23 62 86

Dorothee Dupont  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 79 07 30

### Orthophoniste

Valérie Michardière  
Bâtiment « Lumière »  
4 rue Hubertine Auclert  
Tél. : 02 31 94 26 74

### Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg  
13 rue Eole  
Tél. : 02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp  
12 route de Caen  
Tél. : 06 95 96 07 70

### Hypnose Ericksonienne

Béatrice Palis  
Résidence « Les Blés d'Or »  
13 rue de la Grâce de Dieu  
Tél. : 06 95 10 33 17

### Dététicienne Nutritionniste

Sigrig Troude Tighilet  
1 impasse des Pavillons  
Tél. : 06 13 16 42 42

### Vétérinaires

Clinique vétérinaire  
du Cèdre  
Route de Caen  
Tél. : 02 31 47 67 67

### EHPAD

EHPAD Orée du Golf  
Rue Olympe de Gougues  
Tél. : 02 31 53 30 55

